

La Petite Plume

de



❖ ENSEMBLE AGISSONS CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Depuis plusieurs années, nous sommes confrontés à Puisseguin, et bien au-delà, à la présence d'un nouvel insecte, le frelon asiatique. Chaque printemps plus envahissant, il se révèle plus agressif que son homologue européen. Nombreux sont ceux qui ont signalé la présence d'un nid près de leur domicile. La destruction de ces nids pose souvent des problèmes d'accessibilité et de coût. La dangerosité de ce nouveau venu inquiète, surtout à proximité des écoles.

Pour en savoir davantage et organiser la lutte, la municipalité a invité le 21 janvier 2019, Denis THIERY, Directeur de Recherches INRA, Centre INRA Nouvelle Aquitaine. Celui-ci a répondu devant un public nombreux de particuliers, professionnels de la vigne et producteurs de miel, à la question « Que sait-on du frelon asiatique à pattes jaunes ? »



ORIGINE

L'espèce *Vespa velutina* de frelon asiatique est apparue en France en 2004 venant de Chine du Nord via le transport maritime d'une cargaison débarquée au port du Havre et livrée en Lot et Garonne où l'espèce s'est développée. Un seul frelon, une fondatrice semble-t-il, est arrivé.

Remontant la Garonne, ses multiples descendants se sont répandus d'abord en France puis ont franchi les frontières : l'insecte est désormais présent en Angleterre, Belgique, Allemagne, Italie, Espagne et Portugal.

ACTIVITE

Autour d'une fondatrice, les ouvrières constituent un groupe prédateur très performant, aux besoins alimentaires variant au cours du cycle. Elles s'attaquent aux abeilles sur les ruchers de juillet à novembre, de tôt le matin à tard le soir. Elles chassent en vol et capturent des abeilles de la barbe (regroupement des abeilles sur l'extérieur des parois de la ruche afin d'aider à son refroidissement) et des butineuses.

Dans les régions très touchées on estime à 30% les pertes de ruches.

Apiculteurs amateurs ou sédentaires sont les plus impactés.

Très agressif lors de sa défense du nid, le frelon asiatique lance souvent une attaque collective. Sa piqûre violente et douloureuse injecte en profondeur sous le derme un venin moins toxique que celui de l'abeille mais en plus gros volume ; risque de réaction allergique grave.

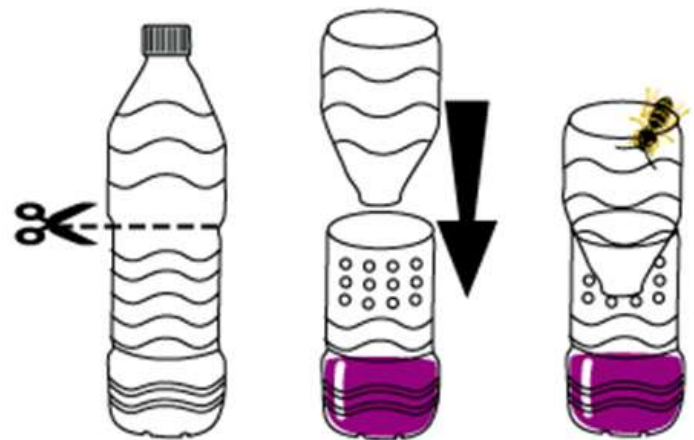
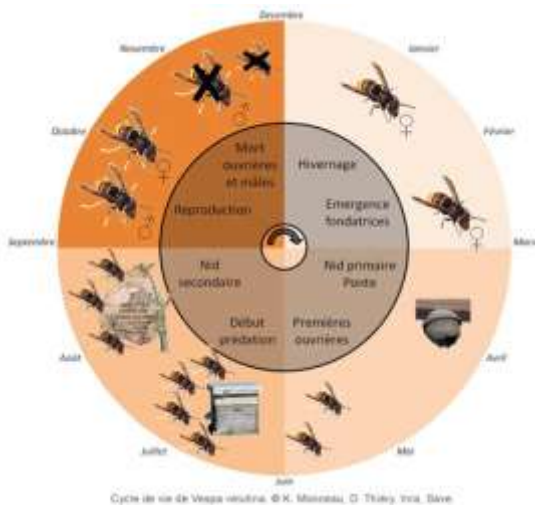
On compte environ 15 morts depuis 2004.

ERADICATION

L'éradication n'est plus envisageable : tout au plus, on peut espérer limiter la prolifération sur notre espace.

Les perspectives de lutte s'appuient principalement sur la destruction des nids et le piégeage des chasseuses.

L'attraction des phéromones, des micro-organismes parasites entomopathogènes, l'auto-défense des abeilles et les antagonismes naturels sont étudiés par ailleurs par les scientifiques.



Le piégeage au printemps des fondatrices est essentiel. C'est notre contribution à cette lutte :

1 - Les fondatrices cherchent de la nourriture (pour elles-mêmes et pour leur couvain),

2 - Elles font des vols quotidiens très fréquents autour de leur nid,

Ainsi en disposant des pièges alimentaires au printemps, on peut les capturer.

Cependant les taux de captures sont faibles en regard du nombre potentiel de fondatrices car une colonie année N produit environ 200 fondatrices qui toutes quittent le nid accouplées. Enfin le taux de mortalité hivernale est très faible.

La localisation des nids est faite par les fondatrices en post-hibernation.

Les facteurs importants de cette localisation sont la proximité d'eau et d'écorces de bois tendre pour la construction du nid et une nourriture facilement accessible (sucres pour la fondatrice, protéines pour son couvain telles que viande fraîche, poisson, frais, huitres, etc...)

A noter que durant cette période, la présence de ruches ne compte pas car les fondatrices n'attaquent jamais les ruches.

Pour conclure, voici des conseils pour le piégeage du frelon asiatique dans les jardins publics et particuliers à l'aide de bouteilles plastiques dont on aura coupé le 1/3 supérieur pour en faire un entonnoir qui sera fixé sur le reste de la bouteille.

1 ère. Période

Poser les pièges au plus tôt le 20 février et les retirer le 1^{er} mai ou dès qu'on attrape des frelons européens. L'appât se compose de 80% de sirop de grenadine, 10% de vin blanc sec (le 1er. prix convient) et 10% de bière brune. Changer le liquide tous les 10 jours. Positionner le piège à une hauteur de 2 mètres environ, près d'arbres à fleurs, du composteur.

2 ème. Période

Poser les pièges à partir du 15 août près des saules ou des lierres et les retirer aux premières gelées. Même composition pour l'appât.

Enfin, merci d'informer la mairie de la pose des pièges et des prises.

F.E.

❖ INFORMATIONS MUNICIPALES



• ENQUETE PUBLIQUE SUR LES EVOLUTIONS DU PLUi

Par arrêté en date du 8 février 2019, le Président de la Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais a ordonné l'ouverture d'une enquête publique unique portant sur la modification n° 1 et les révisions à objet unique n° 1 et n° 2 du PLUi.

L'enquête publique se déroulera du lundi 11 mars au mardi 9 avril 2019.

M. Jean-Claude LAPOUGE a été désigné Commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Bordeaux. Le Commissaire tiendra des permanences pour recevoir vos observations et propositions écrites ou orales les jours suivants :

- le lundi 11 mars 2019 de 9 h 00 à 12 h 00
- le jeudi 21 mars 2019 de 9 h 00 à 12 h 00
- le mardi 9 avril 2019 de 14 h 00 à 17 h 00

Chacun pourra prendre connaissance des dossiers et consigner éventuellement ses observations sur l'un des registres ouverts à cet effet ou encore en les adressant par correspondance au Commissaire enquêteur, au siège de l'enquête publique unique, à l'adresse suivante : Communauté de Communes du Grand Saint-Emilionnais - 2 rue Darthus - 33330 Vignonet.

• GRAND DEBAT NATIONAL

Les communes de Belvès de Castillon, Gardegan et Tourtirac, Puisseguin, Sainte Colombe, Saint Genès de Castillon, Saint Philippe d'Aiguilhe vous invitent au Grand débat national qui se déroulera à la **Salle communale de BELVES DE CASTILLON – lieu-dit Bois de Balette le MERCREDI 27 FEVRIER 2019 de 20 H 00 à 22 H 00.**

Les thèmes qui seront abordés :

- la fiscalité et les dépenses publiques
- la démocratie et la citoyenneté

Préparez vos questions et venez nombreux pour débattre.

• NOUVEAU : THEÂTRE A PUISSEGUIN

Nous vous proposons **2 ateliers découverte du théâtre, les jeudi 07 mars et jeudi 21 mars 2019 de 20h00 à 22h00.** Gratuit et ouvert à tous à la salle du Cros à Puisseguin.

Soyez curieux... !

Contact : Myriam au 06 50 61 68 22.



❖ MANIFESTATIONS

MARS

- Samedi 2* : Repas de la Chasse
Samedi 9 : Pièce de Théâtre
Samedi 16 : Pièce de Théâtre
Dimanche 17 : Loto de l'Ecole Publique Jeanne d'Albret
Mercredi 20 : Repas mensuel de Croqu'La Vie
Dimanche 31 : Loto organisé par Croqu'La vie

AVRIL

- Samedi 6* : Repas organisé par l'Ecole Publique Jeanne d'Albret
Mercredi 17 : Repas mensuel de Croqu'La Vie

MAI

- Mercredi 8* : Cérémonies aux Monuments aux Morts de Monbadon et Puisseguin
Repas de l'UNC AFN
Samedi 11 : Spectacle de l'Ecole du Sacré Cœur
Dimanche 12 : Loto du Comité des Fêtes
Mercredi 15 : Repas mensuel de Croqu'La Vie

Directeur de la publication : Xavier Sublett

Responsable de la publication / Comité de rédaction : Maryline Privat, Arabelle Branger, Nathalie Gautrais, Pascal Galigneau, Jean-Louis Lamy, François Eschapaspe

Imprimé par la Mairie de Puisseguin / Dépôt légal : Février 2019